

DANS CE NUMÉRO



**Nouvelle aire
d'exercice canin**
p. 2



**Sept spectacles
en plein air cet été**
p. 4



**Du Ciné-lune deux
fois par semaine**
p. 4



**Modification à l'horaire
de la collecte des
encombrants** p. 5

BULLETIN D'INFORMATION DE L'ARRONDISSEMENT DE SAINT-LÉONARD

VOLUME 3 N° 1 PRINTEMPS-ÉTÉ 2014

LE LÉONARDOIS

ville.montreal.qc.ca/st-leonard

Assistez au lancement de la saison culturelle 2014-2015 de l'arrondissement !

Le mercredi 18 juin, l'arrondissement vous invite à participer à un tout nouvel événement : le lancement de sa saison culturelle 2014-2015. Rendez-vous à la salle d'activités de la bibliothèque de Saint-Léonard (8420, boulevard Lacordaire), dès 17 h !

Dans un 5 à 7, sous la formule d'une Soirée Ô Cabaret, venez découvrir le menu qui vous est offert pour la saison culturelle 2014-2015 ! L'équipe de la Division de la culture et de la bibliothèque, relevant de la Direction des affaires publiques et du développement communautaire, en profitera pour vous présenter la carte :

- les activités gratuites en entrée : les Soirées Ô Cabaret et les cinémas;
- le menu principal : les pièces de théâtre, les spectacles de musique et de danse;
- le menu pour enfants : scènes familiales et mini-scènes;
- le dessert : les expositions à la Galerie Port-Maurice.



Photo : Suzanne O'Neill



Photo : Michel Pinault



Photo : Katia Gosselin



Photo : Jérémie Battaglia

En participant à cet événement, vous pourrez en apprendre davantage sur la nouvelle formule des abonnements : forfaits *Gourmet*, *Table d'hôte*, *Buffet*, *Choix du chef* et *Menu pour enfants*.

Cette soirée sera agrémentée de prestations musicales. Vous aurez également la possibilité d'échanger avec des artistes et d'acheter votre forfait sur place !

L'entrée à cette soirée est libre. Pour plus d'information, téléphonez au 514 328-8500, poste 8514, ou consultez le site Web de l'arrondissement.



Michel Bissonnet

Chères concitoyennes,
Chers concitoyens,

Des études et des reportages dans les médias ont démontré une fois de plus récemment que nous avons à Saint-Léonard un réseau routier en excellente condition.

Cela est certes dû aux efforts que nous déployons chaque année pour bien entretenir ce réseau. Cette année encore, ce sont environ 5 M\$, dont 1,3 M\$ provenant d'un budget additionnel de la Ville de Montréal, que nous prévoyons investir pour réparer certains tronçons de nos rues locales et de nos trottoirs.

Un premier contrat, au montant de 3,1 M\$, a déjà été octroyé pour des travaux qui doivent être réalisés d'ici la mi-août sur les rues suivantes : Chardin (de De Fontenelle à Mainville), Deschambault (de Ringuet à Puyseaux), Jamay (de Grasset à Daillon), Lavoisier (de Langelier à Albanel) et De Ligneris (de Métropolitain à Jarry).

Un second contrat devrait être octroyé au cours des prochaines semaines pour nous permettre d'effectuer d'autres travaux sur d'autres tronçons.

C'est en procédant à des travaux comme ceux-là, année après année, que nous arrivons à Saint-Léonard à protéger notre réseau routier et à le rendre toujours plus attrayant et sécuritaire.

J'en profite pour inviter tous les automobilistes qui y circuleront durant la belle saison à redoubler de prudence, en y respectant les limites de vitesse permises, et à être particulièrement vigilants à l'endroit des piétons et des cyclistes.

Bon été à vous toutes et à vous tous !

Maire de l'arrondissement

Remise des chèques aux clubs de l'âge d'or

L'arrondissement de Saint-Léonard a remis un montant de 11 592 \$ aux clubs de l'âge d'or de l'arrondissement pour l'année 2014. Cette remise de chèques témoigne de la volonté de l'arrondissement de Saint-Léonard de contribuer de manière concrète au vieillissement actif des personnes âgées sur son territoire. Sur la photo, les élus de l'arrondissement, posent en compagnie des représentants des clubs de l'âge d'or.



Suivez l'arrondissement sur Facebook pour connaître toutes les nouvelles !

facebook.com/stleonard

facebook.com/bibliothequedesaintleonard

Corvées de nettoyage

Dans le cadre de la Grande corvée de propreté de la Ville de Montréal, près de 500 bénévoles ont participé à rendre l'arrondissement de Saint-Léonard plus propre les 2, 3 et 4 mai. Sur la photo, le maire de l'arrondissement, M. Michel Bissonnet et le conseiller de la Ville, M. Domenico Moschella, posent en compagnie des bénévoles qui ont nettoyé les abords de l'école La Dauversière.



Bilan de la collecte des résidus domestiques dangereux et vieux vêtements

La collecte des résidus domestiques dangereux, des vieux vêtements et autres objets, organisée par l'arrondissement le samedi 10 mai dernier, a été une réussite ! En tout, ce sont plus de 470 visiteurs qui ont contribué à récupérer 6,8 tonnes de résidus domestiques dangereux. L'arrondissement en disposera de façon sécuritaire et écologique. Notez que la prochaine collecte se tiendra le samedi 20 septembre 2014. Venez en grand nombre !

Nouvelle aire d'exercice canin

L'arrondissement de Saint-Léonard a aménagé une nouvelle aire d'exercice canin pour permettre aux chiens de se dégourdir en toute liberté. Rendez-vous à l'intersection du boulevard Provencher et de la rue Jean-Talon pour en faire profiter votre chien ! Tout comme celle se trouvant à l'intersection des rues Arthur-Péloquin et Jarry, cette aire d'exercice canin est ouverte de 6 h à 22 h tous les jours. Vous êtes invités à consulter le panneau des règlements se trouvant à l'entrée.



Nouveau règlement sur le contrôle des animaux

Depuis le 15 avril, un nouveau règlement sur le contrôle des animaux est entré en vigueur à l'arrondissement de Saint-Léonard. Voici les principaux ajouts qui ont été faits au règlement :

- l'obligation d'obtenir un permis pour les chats;
- la gratuité du permis pour la 1^{re} année lorsqu'une personne adopte un animal dans un refuge;
- le renouvellement du permis doit être effectué avant le 15 février, sinon des frais supplémentaires seront ajoutés;
- la réduction du coût du permis pour les animaux stérilisés et micropucés.

À noter que les détenteurs de permis pour chiens obtenus depuis le début de l'année 2014 n'ont pas à obtenir un nouveau permis pour 2014 en raison du nouveau règlement.

Le propriétaire d'un animal sans permis est passible d'une amende de 100 à 300 \$.

Pour tout renseignement, communiquez avec le bureau Accès Saint-Léonard au 311.

Information concernant les permis

Où se le procurer :

bureau Accès Saint-Léonard,
8400, boulevard Lacordaire

Coûts :

50 \$ pour un chien non stérilisé

25 \$ pour un chien stérilisé

Gratuit pour les chats pour l'année 2014

Renouvellement :

annuellement, avant le 15 février

Valide :

du 1^{er} janvier au 31 décembre

Cérémonie de reconnaissance des organismes



Le 5 mai dernier, l'arrondissement a souligné, lors d'une cérémonie de reconnaissance, le 20^e anniversaire du Club du Bonheur de Saint-Léonard, le 15^e anniversaire du Club de gymnastique Salto de Saint-Léonard et le 10^e anniversaire du Club basketball St-Léonard. Un certificat honorifique a été remis à un représentant de chacun des organismes et des motions ont été adoptées au conseil d'arrondissement afin de souligner leur travail remarquable et leur apport quotidien à la communauté léonardoise.

Forum MADA

Le jeudi 27 février dernier, s’est tenu à la bibliothèque de Saint-Léonard, le Forum Municipalité amie des aînés (MADA), regroupant des intervenants de l’arrondissement de tous les horizons. Les discussions ont porté sur quatre grands thèmes touchant les aînés, soit l’amélioration du milieu de vie, l’aménagement et les déplacements urbains, la sécurité et l’habitation, ainsi que la communication et la participation citoyenne. Cette démarche, initiée par la Direction des affaires publiques et du développement communautaire, mènera à l’adoption d’un plan d’action local pour les aînés durant l’été. Sur la photo, M^{me} Lili-Anne Tremblay, conseillère, pose en compagnie des membres du comité de pilotage MADA.



Gilles Rainville CPA,MBA
DIRECTEUR DE L'ARRONDISSEMENT

Mesdames, Messieurs,

Je profite encore une fois de cette chronique pour vous parler d’un sujet qui me tient à cœur et pour lequel nous déployons beaucoup d’efforts à l’arrondissement : l’entretien, la conservation et la mise en valeur de notre patrimoine arboricole.

Cette année, nous avons dû trouver une solution afin de répondre aux très nombreuses demandes d’élagage des arbres qui ont été faites à la suite des forts orages et des tempêtes de vent de l’été et de l’automne 2013. Notre équipe d’élagueurs ne suffisait plus à la tâche. Ainsi, dans notre préoccupation constante de satisfaire à vos demandes, nous avons choisi de faire appel à une entreprise privée pour nous aider à répondre à la demande, ce qui permettra de réduire les délais d’exécution des travaux.

J’en profite également pour vous informer de nos belles réussites en matière de plantation d’arbres. L’année dernière, nous avons planté plus de 400 nouveaux arbres sur le domaine public, dépassant ainsi notre objectif de planter 300 arbres par année d’ici 2017. Et nous continuons cette année. Déjà, ce printemps, nous nous affairons à planter 150 arbres, et la plantation de 150 autres est prévue pour l’automne prochain.

Ces arbres permettront, à long terme, d’augmenter le taux de canopée de l’arrondissement, en plus d’améliorer la qualité de l’air, diminuer les îlots de chaleur et limiter l’érosion des sols.

L’atteinte de cet objectif est d’autant plus importante que la présence de l’agrile du frêne, un insecte ravageur, pourrait éventuellement nous faire perdre, à Saint-Léonard, environ 10 % de nos arbres.

En unissant nos efforts, nous réussirons à avoir un arrondissement plus vert et toujours plus agréable à vivre!

Aperçu des activités estivales

Horaire* des piscines extérieures, des pataugeoires et des jeux d’eau

De 12 h à 20 h	14 juin au 24 août	21 juin au 17 août
----------------	-----------------------	-----------------------

PISCINES		
Ferland		X
Garibaldi		X
Hébert	X	
Ladauversière**	X	
Pie-XII	X	

PATAUGEOIRES		
Ladauversière**	X	
Pie-XII	X	

JEUX D’EAU	
Coubertin	HORAIRE VARIABLE
Delorme	Les jeux d’eau jouissent d’une saison prolongée qui varie en fonction de la température.
Ferland	
Garibaldi	
Pirandello	Informez-vous auprès du gardien de parc pour connaître l’horaire.
Wilfrid-Bastien	

* En cas de canicule, ces horaires seront prolongés pour permettre à la population de se rafraîchir.

** La piscine du parc Ladauversière sera ouverte, si la température est clémente, les 30, 31 août et 1^{er} septembre, de 12 h à 17 h.



Inscriptions aux activités estivales 2014

Consultez l’ensemble des activités estivales offertes tant à la bibliothèque que dans les parcs de l’arrondissement dans le *Répertoire des activités estivales 2014*. Consultez-le en ligne (ville.montreal.qc.ca/st-leonard) ou procurez-vous une copie imprimée au bureau Accès Saint-Léonard.

Voici un aperçu de ces activités :

- à la bibliothèque de Saint-Léonard :
 - les heures du conte, le jeudi de 10 h 15 à 11 h 15, pour les 18 mois à 3 ans et les 3 à 5 ans en alternance une semaine sur deux : réservez votre place au 514 328-8500, poste 8505;

- le Club de lecture TD avec les activités *Les bonnes idées*, pour les 3 à 13 ans et dont le lancement est prévu le lundi 16 juin;
- dans les parcs de l’arrondissement :
 - les activités récréatives comme les terrains de jeux pour les 8 à 12 ans et les 13 à 16 ans;
 - les Matinées enfantines pour les 4 à 8 ans.



À noter que les inscriptions aux activités de sports et de loisirs de l’été ont lieu :

- pour les résidents de Saint-Léonard par la poste ou en ligne jusqu’au 13 juin;
 - pour les résidents de Montréal au bureau Accès Saint-Léonard ou en ligne dès le 16 juin;
 - pour les non-résidents de Montréal au bureau Accès Saint-Léonard dès le 23 juin.
- Double tarif pour les enfants et les adultes non-résidents, le demi-tarif pour les aînés ne s’applique pas.

Bilan de la collecte de sang

L’arrondissement de Saint-Léonard a tenu, le mercredi 7 mai dernier, sa traditionnelle collecte de sang sous la présidence d’honneur du maire de l’arrondissement, M. Michel Bissonnet. À cette occasion, plus de 160 personnes ont contribué à sauver des vies. Un grand merci à tous les donateurs pour leur générosité !



Culture à la belle étoile

Plein la vue en plein air

Du 8 juillet au 19 août, chaque mardi, le parc Wilfrid-Bastien (face au 8400, boulevard Lacordaire) se transforme en salle de spectacle.

Apportez vos chaises, coussins ou couvertures. C'est **gratuit** ! La décision d'annuler en cas de pluie est prise à la dernière minute. Prenez une chance : la météo est imprévisible. Des changements indépendants de notre volonté peuvent aussi survenir. **Renseignements : 311.**

Mardi 8 juillet, 19 h

Soirée MONTRÉAL COMPLÈTEMENT CIRQUE

Cirque



Photo : Antoine Chaudron

Saint-Léonard s'associe à MONTRÉAL COMPLÈTEMENT CIRQUE pour une 4^e année consécutive en présentant un spectacle gratuit en plein air qui émerveillera toute la famille. Venez assister aux prouesses de *La p'tite piste*, *Les cousines* et *les Beaux-frères* et *Les Castellers de Montréal*.

Présenté dans le cadre du festival MONTRÉAL COMPLÈTEMENT CIRQUE.

Mardi 15 juillet, 19 h

Marc Angers

Musique



Photo : Sophie Lafleur

Armé de son inséparable violon, cet ancien participant de Star Académie vous fera chanter et danser au son de ses propres mélodies ou de celles de chansons populaires connues.

Mardi 22 juillet, 19 h

Bears of Legend

Musique



Des textes introspectifs et inspirés de vieux contes amérindiens s'enchaînent pièce après pièce sur une musique lourde de sens, interprétée par sept musiciens sur scène.

Présenté dans le cadre de la tournée *Des entrées en scène Loto-Québec*.

Mardi 29 juillet, 19 h

Steve Hill

Musique



Photo : Steffy

Le cliché voulant que le bluesman se forge dans l'expérience d'une vie bien remplie en déveines et revers divers se vérifie une énième fois avec ce grand bluesman de l'heure qu'est Steve Hill. Vous ne serez pas déçu par ce solide spectacle en solo !

Mardi 5 août, 19 h

Au fil des avenues – Les bouches bées

Musique



Photo : Marc-Antoine Charlebois

Constitué en majorité de compositions originales, le spectacle *Au fil des avenues* entraîne le public dans un long voyage sur les routes houleuses de la recherche de soi, habillée de folk et de voix tissées serrées, livrées au public sans compromis. Le plaisir que ces musiciens d'expérience ont à jouer ensemble se lie à des paroles sensibles, une théâtralité marquée et une musique riche.

Mardi 12 août, à 19 h

Femmes de soul, Sylvie Desgroseilliers

Musique



Un spectacle où l'on célèbre l'histoire et la musique des principales chanteuses de soul, telles que Joséphine Baker, Mahalia Jackson ou encore Billie Holiday. Un spectacle qui traverse l'univers musical de plusieurs décennies de 1925 à aujourd'hui.

Présenté dans le cadre des Concerts Campbell.

Mardi 19 août, 10 h 30 et 19 h

Jack et le Haricot magique

Théâtre



Photo : Hugo B. Lefort

Un haricot géant qui pousse jusqu'au ciel? Oui, c'est possible! Jack y croit et nous parions que vous y croirez aussi! Encore cette année, le Théâtre La Roulotte vous invite à vivre une folle épopée! Nous vous proposons une adaptation libre du conte *Jack et le Haricot magique*.

Présenté par le Théâtre La Roulotte.

Ciné-lune

Encore une fois, cet été, les films seront présentés, entre 20 h 30 et 21 h, selon le coucher du soleil, **le mercredi et le jeudi dans différents parcs** qui changeront chaque semaine. Apportez vos chaises ou coussins. C'est gratuit !

Avant chaque film, venez danser au son des percussions de Rythme du Baobab ou simplement les écouter.

Mercredi 2 juillet au parc Delorme et jeudi 3 juillet au parc Luigi-Pirandello



Le coq de St-Victor

80 min

Mercredi 9 juillet au parc Ferland et jeudi 10 juillet au parc Giuseppe-Garibaldi



M. Peabody et Sherman : les voyages dans le temps

92 min

Mercredi 16 juillet au parc Coubertin et jeudi 17 juillet au parc Giuseppe-Garibaldi



Mission dindons

92 min

Mercredi 23 juillet au parc Delorme et jeudi 24 juillet au parc Luigi-Pirandello



Belle et Sébastien

104 min

Mercredi 30 juillet au parc Coubertin et jeudi 31 juillet au parc Giuseppe-Garibaldi



Rio 2

100 min

Mercredi 6 août au parc Ferland et jeudi 7 août au parc Giuseppe-Garibaldi



La stratégie Ender

115 minutes

Mercredi 13 août au parc Delorme et jeudi 14 août au parc Luigi-Pirandello

Film surprise

Avant chacun des films :



De 18 h 30 à 20 h 30, un animateur organisera des jeux récréatifs pour les enfants



À partir de 20 h, venez écouter et danser au son des percussions de Rythme du Baobab.

Les encombrants et autres collectes

Saviez-vous que la collecte des encombrants et des résidus de construction, de rénovation et de démolition a changé d'horaire ?

En effet, cette collecte a maintenant lieu le 1^{er} lundi du mois et non plus le 3^e lundi du mois. Une collecte supplémentaire est aussi prévue le mercredi 2 juillet.

Cette collecte demeure l'occasion de vous départir de vos encombrants, tels que des laveuses, des commodes, des tables, ainsi que de vos résidus de construction, de rénovation et de démolition, tels que le bois, le gypse, la brique et la pierre. Quant aux matelas et aux autres objets rembourrés, vous devez en disposer lors de la collecte des ordures ménagères.

Qu'en est-il des autres collectes ?

À titre informatif, voici un rappel de l'horaire pour chacune des collectes à domicile, pour lesquelles les contenants autorisés doivent être déposés sur le terrain, en bordure du trottoir, sans l'obstruer, entre 21 h la veille et 7 h le matin de la collecte :

- Collecte des matières recyclables : le vendredi
- Collecte des ordures ménagères : le lundi et le jeudi
- Collecte des résidus verts et des feuilles mortes : à tous les deux mercredis du 14 mai au 1^{er} octobre et à tous les mercredis, du 15 octobre au 12 novembre.

- Collecte des branches : communiquez avec le 311.

Tous les détails relatifs aux collectes offertes par l'arrondissement sont présentés dans le *Calendrier des collectes 2014*, disponible en ligne au ville.montreal.qc.ca/st-leonard.



VOS ÉLUS À VOTRE SERVICE

Mario Battista

CONSEILLER D'ARRONDISSEMENT
District Saint-Léonard-Ouest



Dominic Perri

CONSEILLER DE LA VILLE
District Saint-Léonard-Ouest



Lili-Anne Tremblay

CONSEILLÈRE D'ARRONDISSEMENT
District Saint-Léonard-Est



Domenico Moschella

CONSEILLER DE LA VILLE
District Saint-Léonard-Est



PROCHAINES SÉANCES
ORDINAIRES DU CONSEIL
D'ARRONDISSEMENT

Les 7 juillet, 2 septembre,
6 octobre et 3 novembre, à 19 h
(relâche en août en raison des
vacances d'été).

Lancement des travaux pour le bassin de rétention au parc Giuseppe-Garibaldi

D'importants travaux, estimés à près de 6,1 M\$ et financés entièrement par la Ville de Montréal, viennent d'être entrepris pour construire un bassin de rétention sous le parc Giuseppe-Garibaldi, dans le sud de l'arrondissement.

Cette nouvelle infrastructure souterraine devrait contribuer à réduire les risques de refoulement d'égout et à accroître la protection actuelle contre les pluies diluviennes dans le secteur des rues de Côte, Ladauversière et de l'Élysée.

Le nouveau bassin de 3 200 mètres cubes (l'équivalent d'une piscine

olympique) aura une longueur de 166 mètres et une largeur de 20 mètres. Il sera construit en béton armé.

Les travaux, exécutés par la firme Coffrage Alliance Itée, devraient prendre fin en novembre 2014. Ils viendront compléter des travaux qui ont déjà été réalisés en 2012 pour améliorer le réseau d'égout des rues de Côte, Ladauversière et de l'Élysée.

Les élus de l'arrondissement se sont rendus au parc Giuseppe-Garibaldi pour marquer le début de ces travaux. Sur la photo, dans



l'ordre habituel: M. Mario Battista, conseiller d'arrondissement, M^{me} Lili-Anne Tremblay, conseillère d'arrondissement, M. Michel Bissonnet, maire d'arrondissement, M. Domenico Moschella, conseiller de la Ville, M. Dominic Perri, conseiller de la Ville, et M. Gilles Rainville, directeur d'arrondissement.

Bilan du Plan local de développement durable : près de 60 % des engagements réalisés

Plus de deux ans après l'adoption de son *Plan local de développement durable 2011-2015*, l'arrondissement est fier d'annoncer qu'il progresse de façon constante sur la voie du développement durable, avec un taux de réalisation atteignant près de 60 % à ce jour.

Alors que le plan s'échelonne jusqu'en 2015, 17 engagements sur les 60 présentés dans le plan sont déjà complétés. Parmi ceux-ci, plusieurs objectifs ont même été surpassés avec, par exemple, l'aménagement de circuits d'entraînement extérieur dans quatre parcs afin de favoriser l'exercice physique chez les aînés de même qu'avec l'aménagement d'une aire d'exercice canin supplémentaire.

Au chapitre des réalisations en 2013, mentionnons notamment l'adhésion de 88 nouveaux commerces de

Saint-Léonard à la collecte des matières recyclables, l'adoption d'un règlement limitant l'entreposage extérieur du bois de chauffage à un maximum de trois cordes de bois par terrain résidentiel, l'inauguration du projet de verdissement *Quartier 21 – On sème dans le voisinage !* sur la rue Jean-Talon Est entre les boulevards Viau et Lacordaire et la mise en place de mesures visant à faire du plus vaste événement de l'arrondissement, la Fête du citoyen, un événement qui tend vers la certification écoresponsable. Il faut aussi souligner la réalisation et la diffusion du guide *Pour des événements écoresponsables à Saint-Léonard*.

L'arrondissement continuera sur cette voie et vous êtes tous et toutes encouragés à faire de même.

Saison culturelle 2014-2015

Voici quelques spectacles
qui seront présentés par
l'arrondissement cet automne
au Théâtre Mirella et Lino Saputo.

MUSIQUE

Dimanche 14 septembre, 16 h



Trio populaire

Photo: Katia Gosselin

DANSE

Vendredi 24 octobre, 19 h 30



Loops Compagnie Destins croisés

Photo: Withney Browne

THÉÂTRE

Dimanche 26 octobre, 19 h 30



Cinq visages pour Camille Brunelle

Photo: Jeremie Battaglia

SCÈNE FAMILIALE

Samedi 8 novembre, 15 h



Ô lit!

Photo: Suzanne O'Neill

THÉÂTRE

Dimanche 30 novembre, 19 h 30



Les voisins

Photo: Mathieu Rivard

À noter que les abonnements pour la saison seront en vente à compter du 25 juin au bureau Accès Saint-Léonard et sur le Réseau Admission.

La programmation complète de la saison culturelle 2014-2015 sera accessible en ligne à ville.montreal.qc.ca/st-leonard ou au bureau Accès Saint-Léonard, dès le 19 juin.

Renseignements et billetterie : 311 ou bureau Accès Saint-Léonard.

Volume 3 • N° 1 • PRINTEMPS-ÉTÉ 2014

Le Léonardois est publié par la Ville de Montréal, arrondissement de Saint-Léonard, et est distribué gratuitement dans tous les foyers de l'arrondissement.

Tirage: 33 300 exemplaires

Dépôt légal:
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
Bibliothèque et Archives Canada
ISSN 1183-8612

Réalisation et production: Direction des affaires publiques et du développement communautaire, Division des relations avec les citoyens et des communications.



Pour tout renseignement : 311.

LE LÉONARDOIS

Highlights - In breve



Message from the Mayor

My fellow citizens,

Recent studies and media reports have once again shown that Saint-Léonard's roads are in excellent condition.

This is due to all the maintenance work we perform each year. This year, we plan to invest approximately \$5 million in the repair of certain sections of our local streets and sidewalks.

An initial contract for \$3.1 million has already been awarded for work that should be completed by mid-August on the following streets: Chardin (between De Fontenelle and Mainville), Deschambault (between Ringuet and Puyseaux), Jamay (between Grasset and Daillon), Lavoisier (between Langelier and Albanel) and De Ligneris (between Métropolitain and Jarry).

A second contract will be awarded in the coming weeks for additional work on other sections.

Have a great summer !

Michel Bissonnet
Mayor of the Borough of Saint-Léonard

New By-Law on Animal Control

Effective April 15, Saint-Léonard has a new by-law on animal control. One of the main changes is that all cats must now be licensed.

New Dog Park

Saint-Léonard has a new dog park where you can let your four-legged friend run and play. You and your dog are welcome to come check it out at the corner of Provencher and Jean-Talon! Please take the time to read the rules posted at the entrance.

About pet licences

Pet licences can be obtained at the Accès Saint-Léonard office, 8400 Lacordaire Boulevard.

Fees:

\$50 - non-spayed/non-neutered dogs

\$25 - spayed/neutered dogs

Free for cats for 2014

Pet licences must be renewed every year by February 15 or late fees will apply.

Valid: January 1 to December 31

Note: Those who have already obtained a dog licence for 2014 are not required to obtain a new licence.

For additional information, contact the Accès Saint-Léonard office at 311.

Messaggio del sindaco

Cari concittadini e concittadine,

Dai vari studi e dai tanti servizi effettuati dai media, risulta ancora una volta che Saint-Léonard dispone di una rete stradale di grande efficienza. La ragione è semplice : ogni anno, per mantenerla sempre in ottimo stato, rinnoviamo gli sforzi dovuti.

E anche quest'anno, proprio allo scopo di ristrutturare alcuni tratti delle strade e dei marciapiedi, abbiamo programmato uno stanziamento di circa 5M\$. Un primo stanziamento, di 3,1M\$, è stato allocato per lavori da realizzare entro metà agosto, lavori che interessano le seguenti strade: Chardin (da De Fontenelle a Mainville), Deschambault (da Ringuet a Puyseaux), Jamay (de Grasset a Daillon), Lavoisier (da Langelier a Albanel) e De Ligneris (da Métropolitain a Jarry).

Un secondo stanziamento verrà allocato, nelle prossime settimane, per altri lavori da effettuare su altri tratti stradali.

A tutte e tutti, tanti auguri di una bellissima estate !

Michel Bissonnet
Sindaco dell'arrondissement di Saint-Léonard

Nuovo regolamento sul controllo degli animali

Il 15 aprile è entrato in vigore una nuova normativa relativa al controllo degli animali. Tra le nuove disposizioni più importanti, c'è l'ottenimento di un permesso riguardante i gatti.

Nuova area per esercizi canini

L'arrondissement Saint-Léonard ha allestito una nuova zona riservata ai cani per permetter loro di sgranchirsi le zampe in tutta libertà.

Portate il vostro cane all'intersezione di boul. Provencher e della rue Jean Talon, e sarete contenti : sia il cane che voi. A proposito, non dimenticate di dare un'occhiata al cartello dei regolamenti posto all'entrata.

Informazioni per l'ottenimento dei permessi

Costi :

50 \$ per un cane non sterilizzato

25 \$ per un cane sterilizzato

Gratis per gatti, per l'anno 2014.

Rinnovo : ogni anno, prima del 15 febbraio per non incorrere in spese supplementari.

Validità : dal 1mo gennaio al 31 dicembre.

N.B. - I detentori di permessi riguardanti cani, ottenuti dopo l'inizio dell'anno 2014, non debbono ottenere nuovi permessi per il 2014.

Per ulteriori informazioni, rivolgersi al bureau Accès Saint-Léonard, al 311.